

Office de Tourisme BISCA – GRANDS LACS
BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE BISCARROSSE PLAGE

C.C.T.P.
Cahier des Clauses Techniques Particulières

LOT 01 : DEMOLITION – Gros Œuvre - Maçonnerie

Maître d'ouvrage :

Office de Tourisme BISCA – Grands lacs

55 Place DUFAU
40 600 BISCARROSSE-PLAGE
Représenté par Mme LARREZET Hélène

Maître d'Œuvre :

Atelier de Maîtrise d'œuvre du Bassin d'Arcachon

Atelier MOBA

Maxime AUTHIER
Sébastien REBILLARD
6 Allée de crabitère
33 980 AUDENGE

Bureau de Contrôle :

ANCO ATLANTIQUE

ZI – 277 Rue Forestière
40 600 BISCARROSSE
05.35.54.09.69

contact@40@ancogroupe.fr

Coordonnateur SPS :

ANCO ATLANTIQUE

ZI – 277 Rue Forestière
40 600 BISCARROSSE
05.35.54.09.69

contact@40@ancogroupe.fr

Audenge, le 07 Juin 2024

SOMMAIRE

1. -Préparation, études et réalisation.....	3
1.1. -Préparation et études	3
1.2. -Réalisation.....	3
2. -Description des ouvrages du lot	3
2.1. -Constat d'état des lieux des existants.....	3
2.2. -Consignations des réseaux	3
2.3. -Découpe de base béton des poteaux.....	3
2.4. -Travaux de maçonnerie	4
3. -Dossier des Ouvrages Exécutés.....	4

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

L'entreprise doit prendre connaissance des dispositions générales indiquées dans le document CCTP lot 00 – prescriptions communes applicables à tous les lots.

1. - PREPARATION, ETUDES ET REALISATION

1.1. - PREPARATION ET ETUDES

Pendant la période de préparation, l'entreprise devra élaborer et / ou fournir au minimum le plan de repérage des démolitions, des déposes.... Ainsi que l'ensemble des plans d'exécution.

1.2. - REALISATION

Pendant toute la durée de son intervention, le titulaire du présent lot devra le nettoyage de ses postes de travail et l'évacuation de ses gravats (voir charte chantier vert).

L'entreprise devra prévoir une réception de ses ouvrages avec les entreprises devant intervenir ensuite.

2. - DESCRIPTION DES OUVRAGES DU LOT

2.1. - CONSTAT D'ETAT DES LIEUX DES EXISTANTS

Réalisation d'un constat contradictoire d'état des lieux établi par huissier de justice en présence du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre comprenant le bâtiment existant ainsi que les voiries (et notamment celles d'accès au chantier). L'entreprise titulaire du présent lot consignera cet état dans un rapport avec photos couleur qui sera signé par lui-même, le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre.

2.2. - CONSIGNATIONS DES RESEAUX

Consignation des réseaux depuis leur point de livraison, à savoir :

- électricité,
- téléphone,
- courants faibles,
- eau.

Localisation : Sans objet, à la charge du lot plomberie et électricité

2.3. - DECOUPE DE BASE BETON DES POTEAUX

L'entreprise devra réaliser la découpe des assises en béton des angles nord-est et nord-ouest compris reprise en enduits des murets, reprise des sols et évacuation des gravois

Localisation : Repère A : suivant plan 3.1

2.4. - TRAVAUX DE MAÇONNERIE

2.4.1. REBOUCHAGE ENTREE

L'entreprise devra réaliser le remplissage de l'ouverture (entrée) actuelle en parpaing ou en parpaing compris toutes sujétions de réalisation.

Les travaux comprennent :

- La réalisation d'un mur en parpaing ou Siporex pour reboucher l'angle Sud-Ouest.
- Pose d'un appui en support de la menuiserie de l'étage changée à l'occasion du projet
- Enduit support de la peinture de façade.
- La dépose des menuiseries sera à la charge du lot 03, menuiseries extérieures.

Localisation : Repère B : suivant plan 3.1

2.4.2. REBOUCHAGE D'OUVERTURES

L'entreprise devra le rebouchage des ouvertures comprenant :

- la dépose des appuis de fenêtres et évacuation
- le remplissage en parpaing
- Enduit support de la peinture de façade.
- La dépose des menuiseries sera à la charge du lot 03, menuiseries extérieures.

Localisation : suivant plan 3.1 et 3.2

2.4.3. DECOPAGE DES MURS MAÇONNES

L'entreprise devra la découpe des murs maçonnés comprenant :

- la dépose des appuis de fenêtres et évacuations
- le découpage des parois maçonnées et évacuation des gravois
- Dressage des tableaux
- La fourniture et la pose des seuils et appuis de fenêtres suivant les détails fournis par le lot 03 menuiseries extérieures
- Enduit support de la peinture de façade.
- La dépose des menuiseries sera à la charge du lot 03, menuiseries extérieures.

3. - DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES

Le Dossier des Ouvrages Exécutés comprendra les bordereaux de suivi des déchets.